

Lille, le 22 février 2020

A l'attention de l'association Anticor

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une grande attention que j'ai pris connaissance de vos propositions pour des communes plus éthiques. La probité est une exigence sur laquelle j'ai toujours été rigoureusement intransigeante, tant vis-à-vis des élus qu'au sein des services de la Ville.

J'adhère donc à la quasi-totalité de vos propositions, certaines d'entre elles étant déjà effectives au sein de la Ville de Lille, concernant :

- La modulation du montant des indemnités allouées aux conseillers municipaux en fonction de leur participation effective aux séances plénières ;
- La prévention des conflits d'intérêts (mécanismes de détection des conflits d'intérêts afin d'indiquer, avant chaque séance plénière, les élus qui doivent se déporter ; formations déontologiques adaptées aux risques propres de chaque service municipal ; interdiction des cadeaux et avantages issus d'entreprises ;
- la reconnaissance du rôle des élus minoritaires (droit à la formation, à l'information et à l'expression ; vice-présidence de la commission des finances ; association aux phases de négociation prévues dans les procédures d'attribution des marchés publics et des concessions ; à la désignation des membres non élus de la Commission consultative des services publics locaux ; élargissement du droit à la protection fonctionnelle à tous les élus) ;
- la transparence de l'action publique (publicité de l'assiduité des conseillers municipaux aux séances plénières ; open data par défaut ; mise en ligne des documents communicables les plus importants ; suivi sans délai des avis de la CADA) ; mise en ligne des indemnités des élus ; mise en ligne des bénéficiaires de logement ou de voiture de fonctions ; mise en ligne des frais d'avocats engagés par la commune et les jugements rendus.) En ce qui concerne les collaborateurs de cabinet, le nombre de personnes employées et la masse salariale globale sera publiée, mais non les rémunérations individuelles.
- La lutte contre la corruption (nomination d'un référent alerte éthique ; suspension de ses fonctions exécutives tout élu mis en examen pour atteinte à la probité et retrait à tout élu condamné pour atteinte à la probité.)
- le contrôle de l'action municipale (Commission de contrôle financier, formation des conseillers municipaux et publication du nom des organismes formateurs, commission de suivi des contrats de la commande publique, commission de surveillance des dépenses liées à la communication, aux voyages, aux réceptions, aux frais de bouche et aux invitations).

- la participation des citoyens aux décisions locales (Commission consultative des services publics locaux ; consultations ou référendums locaux ; commission d'éthique). Précisons également que nous proposons dans notre programme « Lille en commun, Lille en confiance » l'officialisation d'un « Haut Conseil lillois pour le climat », pour une autorité ouverte de régulation territoriale, avec une gouvernance partagée avec les citoyens, experts, entreprises, associations et autres collectivités. Nous nous engageons également à la mise en œuvre d'un droit de pétition locale, à la hausse du budget participatif à 2 millions d'euros par an, ou encore à la mise en œuvre, en matière d'urbanisme participatif, de la méthode de « double appel » pour co-construire des « communs urbains » (qualité de l'insertion architecturale, espaces extérieurs à partager, lieux à mutualiser) : un premier appel à idées vers les citoyens pour élaborer un cahier des charges puis un second appel à projet sur cette base vers les acteurs professionnels et associatifs susceptibles d'y répondre.

En ce qui concerne, enfin, le non-cumul des mandats, je m'engage formellement à ne pas exercer d'autre mandat départemental, régional ou national. Je pense avoir conduit ces dernières années avec mon équipe de grandes transformations pour Lille. Ma passion pour cette ville reste intacte. Je sais avoir l'énergie nécessaire pour faire face à cette période incertaine et mettre en œuvre la vision que je porte pour Lille, d'une ville durable, inclusive et en mouvement.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Martine Aubry